



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E166931

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE

06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2003

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1987B00857

Siret : 334 873 726 02797

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1254000/002 122413

Assurance Responsabilité Civile :
BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

BOULEVARD DE L'ESPÉRANCE
8 ESPACE JEAN MANTELET
14123 CORMELLES LE ROYAL

Téléphone : 02 50 53 30 70

Fax : 02 31 84 44 16

Portable :

Site Internet : www.proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :
MELOU BENEDICTE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.